TOURCOING

Camouflez vos lumières

Dans la nuit du 11 au 12 Novembre, le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 17 h. 15 à 7 h. 56.

INTOXIQUÉ PAR LE GAZ UN NOMME EST RANIMÉ APRÈS UNE HEURE D'EFFORTS

Mercredi, vers 18 h., on a trouvé inanimé à son domicile, 165, rue du Climquet, M. Rivery, 45 ans, sans profession, qui avait subi un commencement d'intoxication par le gaz d'éclairage. Les sapeurs-pompiers, alertés, furent très rapidement sur place et, à l'aide de leur appareil spécial, pratiquèrent des tractions rythmées sur M. Rivery qui, après une heure d'efforts, put être ramené à la vie. Une enquête est ouverte.

IL NE COURUT PAS LONGTEMPS

Nous avons relaté dans notre dernière édition qu'un vol de bicyclette avait été commis au préjudice de M. Verhelle, demeurant à Reckem (B.) chez M. Leuridant, chez qui elle était entreposée.

A la suite de l'enquête ouverte par la sûreté, les services de police ont arrêté Lucien Derolez, chauffeur d'auto, domicilié 1, Sentier des Dondaines, chez qui la machine a été retrouvée. Ce dernier a été arrêté et déféré au Parquet.

VOS LUMIÈRES, S.V.P.

Une fois de plus, des gardiens de la paix au cours de la nuit dernière, ont distribué 2 procès-verbaux et 9 avertissements taxés pour insuffisance de camouflage des lumières.

LES ACCIDENTS DE LA ROUTE

A 15 h. 30, rue de Tournai, un gardien de la paix, Julien Grimonpont, se trouvait le long d'une voiture automobile qu'il venait de faire arrêter. Le tramway M arrivant en sens inverse prit M. Grimonpont en écharpe et le coinça contre la voiture. M. Grimonpont est atteint d'une légère blessure au poignet gauche ainsi qu'une écorchure à la cuisse gauche. Quant à la bicyclette celle-ci a été complètement démolie. Le conducteur du tramway, M. Vandenhoucke, a été entendu par M. le Commissaire de Police.

— Hier, au cours d'une tournée, à la suite d'un écart de son attelage M. Demeer Julien, âgé de 56 ans demeurant 49, rue l'Hermitage, fut écrasé entre le mur de la rue de Louvois et la voiture qu'il conduisait. Le conducteur eut la main broyée. Il a été conduit immédiatement à l'Hôpital Civil, rue Nationale.

Le colis des prisonniers

Le Comité d'Assistance aux prisonniers sera ouvert jusque samedi 13 Novembre pour la confection des colis.

La confection du colis de Novembre-Décembre reprendra à partir du 17 Décembre. Il n'y aura pas d'autre colis avant Janvier.

Les prisonniers auront leurs colis de Noël dans leur camp respectif.

Nous confectionnons les colis de Noël pour les prisonniers devenus travailleurs libres. Nous demandons aux familles de ceux-ci de nous apporter une adresse bien rédigée et de la déposer dans la boîte aux lettres du Comité d'Assistance, 43, rue de Lille.

UN SAPEUR-POMPIER A L'HONNEUR

M. Jean Duval, sapeur-pompier à Tourcoing, vient de se voir attribuer la médaille de 1re classe pour sa belle conduite à Calais, en mai 1940, où il fut blessé grièvement en allant relever un blessé civil.

Voici d'ailleurs la lettre écrite alors par M. le capitaine Vigne, et qui rend hommage à MM. Duval, Martin et Delbarre :

« Le capitaine E. Vigne, chevalier de la Légion d'honneur, commandant la Cie des sapeurs-pompiers casernés de Calais, certifie que les nommés : Delbarre Jean, Martin Robert, Duval Jean, sont venus se mettre à sa disposition, le 22 mai 1940.

Sauf le sapeur Duval Jean, grièvement blessé, en traitement à l'hôpital civil de Calais, ils ont quitté Calais pour Tourcoing, le 8 juin 1940.

Ces sapeurs-pompiers ont pendant leur séjour à la Cie de Calais fait preuve du plus grand dévouement soit au cours de l'extinction des incendies, soit pour le sauvetage des victimes après bombardements.

Le capitaine est très heureux de leur rendre hommage et de les féliciter pour leur esprit de discipline. »

Les comprimés de POUDRO-COLOGNE économisent le savon

Employez-les pour le bain de pieds et le shampooing

Échantillons contre 1 f. 50. S.L.B. RÉAUMUR PARIS n°

POUDRO cologne

AU COLLÈGE MODERNE DE L'INSTITUT COLBERT

L'Assemblée générale des Parents d'Élèves du Collège Moderne de l'Institut Colbert, aura lieu Dimanche 14, à 10 h., dans l'Amphithéâtre de l'école, rue du Printemps.

L'ordre du jour comprendra une courte causerie de M. Purion, directeur de l'établissement, sur la réforme de l'enseignement.

Tous les parents, y compris ceux des élèves du Collège Technique, y sont invités cordialement.

LES COMMANDES de CHARBON

Secteur 5, Bureau du Consortium charbonnier, 3, rue Carnot :

16 novembre : matin, rues Berckem, Metz, Jemmapes, Hainaut, A. Testelin 133-fin, 136-fin, place A.-Thomas ; après-midi, rues Mirabeau, Brésil, G.-Scalbert, J.-Simon, Drouot 208-fin, 215-fin, des Trois-Pierres 388-fin.

17 novembre : matin, rues Soissons, Pyramides, Leon, Montgolfier, Beauvais, Angers, Linné, Ampère ; après-midi, rues C.-Desmoulins, de Mouscron, Frontière, Marlière.

18 novembre : matin, rue de la Bourgogne, de la Planche ; après-midi, rues Lamartine 301-341, 256-302, Ypres, Roitelets pairs.

Sociétés et Comités

ASSOCIATION DES MÉDAILLÉS DU TRAVAIL. — Samedi 13, de 14 h. 30 à 16 h. 30, Café Charles Duquesnoy, 9, place de la République, paiement des allocations patronales. Règlement des cotisations 1943-44. Inscription des nouveaux médaillés.

FUNÉRAILLES

M. Pierre GOMANE, Chevalier de Saint Grégoire le Grand ; Messieurs André et Jean-Pierre GOMANE, at toute la famille ont la douleur d'annoncer la mort de

Madame Pierre Gomane-Serraz

décédée à Lille, le 10 Novembre 1943, à l'âge de 45 ans.

Funérailles **samedi 13 novembre 1943, à 9 h. 30**, en l'église du Sacré-Cœur, à Lille. Inhumation cimetière de l'Est.

Réunion crypte de ladite église (rue Boucher de Perthes), à 9 h. 15.

Lille, 13, rue Colson.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Pompes Funèbres générales, 68, rue Nationale, Lille. Tél. : 713.75.

REMERCIEMENTS

LILLERS. — Monsieur et Madame BAROIS-GHYS, Mademoiselle Irmine BAROIS, Monsieur et Madame GHYS-WYART, et toute la famille, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de

Monsieur Léon BAROIS

HALLUIN

UN PENDU

Dans sa chambre du 1er étage de son habitation, 9, rue de Bousbecque à Colbras, M. Georges Vanhée, âge de 40 ans, ouvrier teinturier, a été trouvé pendu. Les constatations ont été faites par M. Maxime Brunel, commissaire de police.

Comité d'assistance aux prisonniers. — Le comité local d'assistance aux prisonniers et la Famille du prisonnier remercient chaleureusement les organisateurs, artistes, musiciens, vendeurs et vendeuses et toutes les personnes qui ont assuré le plein succès des séances de music-hall des 26 octobre et 7 novembre données sous les auspices de la section d'athlétisme de l'U. O. Hallunoise. Le résultat très appréciable permettra au comité local de poursuivre son action bienfaisante et de solidarité.

Amicale des employées, contremaîtres du textile. — Dimanche 14, au local, usine Danset, rue de l'Est, permanence assurée de 11 h. à midi.

Cérémonie du souvenir. — Au hameau du Mont-d'Halluin, dimanche 14, une cérémonie religieuse sera célébrée en l'église St-Alphonse, à 9 h. 30, pour les morts des deux guerres.

Au hameau du Celbras. — Dimanche 14, en l'église Notre-Dame des Fièvres, sera célébrée à 10 h. une messe solennelle à l'intention de toutes les victimes des deux guerres.

Avis aux producteurs d'œufs. — Les cultivateurs qui n'ont pas encore satisfait à leur imposition d'œufs sont informés qu'il n'y aura qu'un seul ramassage, le samedi 27, au dépôt communal, rue E.-Zola, 57.

Etat Civil. — Naissance. — Christiane Muthys, rr H.-Ghesquière, 26.

RONCQ

A l'U.N.C. du Centre. — Tous les membres, anciens et jeunes de l'U. N. C. les mutilés, les veuves de guerre et les orphelins ainsi que les prisonniers rapatriés et toutes les victimes civiles et militaires, sont invités à se grouper en haut de l'Église le dimanche 14, pour assister à la grand'messe de 10 h. qui sera dite à l'intention de toutes les victimes de la guerre.

La messe de 8 h. 30 le dimanche 21 Novembre sera célébrée pour Clément Stelné, membre du groupe des A. C.

Pour les prisonniers du Blanc-Feur. — Le Centre d'Entr'aide des prisonniers rapatriés du Blanc-Four dispose d'un lot restreint de pull-over, caleçons, tricots, chaussettes, cache-nez. Il prie les familles désireuses de s'en procurer de vouloir bien se faire inscrire chez M. Decraene, Café Couronné, rue de Lille au Blanc-Four.

LINSELLES

Amicale Linselloise des A. C. et J. U. N. C. — Les membres de ces deux associations sont invités à assister à la grand'messe du dimanche 14, qui sera célébrée à 10 h. 15, à la mémoire des Morts au champ d'honneur, ainsi qu'à l'intention des Victimes Civiles de la guerre, des A. C. et des Prisonniers. Réunion à l'église.

Etat Civil. — Naissances : François Vanhove, rue Guynemer, 94 ; Jean-Pierre Verraes, rue Pétain, 24 ; Jean Verquin, rue de Kemmel, 35.

Décès : Rémi Delcourt, 63 ans, a.p., rue Guynemer ; Henri Castelain, 45 ans, employé de commerce, rue A. Guichard, 7 ; Henri Choquelle, 73 ans, retraité des douanes, rue de Quesnoy ; Pauline Desbonnet, veuve Ghesquier, 75 ans, le Belcan ; Jules Lefebvre, 87 ans, a.p., rue de Wervicq ; Misael Jacquemont, 37 ans, a.p., Pavé de Bondues.

MOUVAUX

LE RESTAURANT A PRIX RÉDUIT FONCTIONNERA LUNDI

Nous avons annoncé qu'un restaurant populaire allait être ouvert dans le centre de la commune. C'est le lundi 15 qu'il commencera à fonctionner.

Les inscriptions seront reçues au Café Durand, 70, rue de Roubaix.

Deux sortes de repas y seront préparés. Les uns à consommer sur place, à 11 fr., qui comprendront : un potage, deux légumes combinés, de la viande ou de la charcuterie, trois par semaine, un dessert, un demi et un café. Les autres à 8 fr., à emporter, comprendront : un potage, un plat de légumes et de la viande ou charcuterie.

Les inscriptions et le paiement seront hebdomadaires.

Les clients devront apporter leur pain et un ticket de 60 gr. de viande par semaine.

Aux prisonniers rapatriés. — Le Centre d'Entra'ide (Ancienne Amicale) aux prisonniers rapatriés invite tous les prisonniers à assister à la réunion qui se tiendra dimanche 14, à 10 h., à la Mairie, salle de ravitaillement. Paiement de la prime de 200 francs.

In memoriam. — La section des A.C. fera célébrer le dimanche 14 à 10 h. 30, en l'église St-François, sa messe annuelle à la mémoire des morts au champ d'honneur ou en captivité. Des places seront réservées dans la grande nef de droite aux familles de ces derniers. Toutes les sociétés locales, les anciens combattants et la population sont invités à cette pieuse cérémonie, afin de rendre hommage aux anciens combattants des deux guerres. Le sermon de circonstance sera prononcé par le R.P. Bernard. La Chorale Saint-François prêtera son concours.

A la Jeanne d'Arc. — Répétition pour les « Jeunes Gars », jeudi 11 novembre, à 17 heures.

Musique municipale. — La Commission et les musiciens disponibles sont invités à assister à la messe demandée par les A.C. qui aura lieu à Saint-François, le dimanche 14, à 10 h. 30, pour les soldats et les prisonniers.

Etat civil. — Naissance : Mauricette Parent, 31, rue Gallieni.

Décès : Marécaux Michèle, 17 j., 64, rue des Coulons.

ROUBAIX

VOL D'UNE JAQUETTE

Dans un établissement situé 30 rue des Lignes, où elle est occupée, Antoinette Zachnoc, épouse Natonek, 22 ans, femme de ménage, 249 rue Edouard Anseele, cour Perquy 6, a constaté la disparition d'une jaquette de laine d'une valeur de 450 frs. Plainte a été déposée au 1er arrondissement.

UN ACTE DE MALVEILLANCE

Deux plaques professionnelles d'une valeur de 2.500 frs, ont été brisées à la façade du cabinet de M. Victor Cittignies, receveur de loyers, 68 bis Grande-Rue. Enquête en cours.

LES MÉFAITS DE L'IVRESSE

Après avoir trop caressé la dive bouteille, Henri Carette, 37 ans, journalier, 5 rue Desplechin, à Lys, déambulait encore en ville après l'heure du couvre-feu. Il a récolté deux contraventions.

RENVERSÉE PAR UNE MOTOCYCLETTE

Mercredi, peu avant 18 h., Mme Palmyre Arents, 52 ans, rue de l'Epeule, cour Mailly, fut renversée par une motocyclette alors qu'elle traversait la chaussée près de son domicile. Mme Arents, atteinte de fracture au bras, de plaies à la tête et de contusions multiples, a été aussitôt transportée à la Fraternité.

ECOLE PRATIQUE du COMMERCE et D'INDUSTRIE POUR JEUNES FILLES

Des cours payants de lingerie, couture, stoppage, se donneront au Collège Technique de Jeunes Filles place Notre-Dame, à partir du lundi 15 novembre. Ils auront lieu les lundi, mardi, de 14 à 18 h., et le jeudi de 8 h. 30 à midi. Age d'admission : 16 ans au moins.

Pour inscription et tarif s'adresser au Secrétariat de l'École, tous les jours, de 14 à 16 h.

ETAT CIVIL

Naissances : Jacques Delepaux, rue Edouard Anseele, 287, cour Debaisieux, 9 ; Catherine Gentilhomme, 24, rue des Champs ; Gérard Aillous, 6, rue du Collège ; Georges Takirkart, rue Henri Lefèvre, 29 bis ; Patrica Jouret, 70, boulevard Montesquieu.

Publication : Auguste Debels, manœuvre à Lulngne (Belg.) et Roseline Horrent, manutentionnaire, rue de la Longue Chemise, cour Andurant, 1.

Décès : Régis Potelle, 67 ans, 37, rue de Blanchemaille.

L'Egalité

le Roubaix — Tourcoing

CROIX

DEPUIS PLUSIEURS MOIS, ELLE VOLAIT SA PATRONNE

Depuis plusieurs mois, Mme veuve Bertoux, commerçante, 19, place de la République, constatait la disparition de denrées alimentaires, de liqueurs et de pièces de lingerie.

Toutes les surveillances effectuées étaient jusqu'alors, restées sans résultat.

La femme de ménage de Mme Bertoux, la veuve Vanhollebeck, 49 ans, demeurant 35, rue Carpeaux, à Wasquehal, fut surprise alors qu'elle se disposait à emporter une bouteille de vin fin.

M. Perney, commissaire de police, fit aussitôt opérer une perquisition au domicile de l'intéressée.

Dans un faux grenier, les inspecteurs découvrirent deux sacs remplis de pièces de linge, que Mme Bertoux reconnut comme lui appartenant.

D'autre part, longuement questionnée, la femme de ménage avoua avoir dérobé du café, des liqueurs et un briquet appartenant à M. Bertoux.

Inculpée de vol au préjudice de son employeur, la femme Vanhollebeck a été déférée au Parquet de Lille.

UN CAMBRIOLAGE, RUE VERTE

M. Deborger René, négociant en laines, 37 bis, rue de l'Epeule, à Roubaix, a constaté le 7 novembre que pendant son absence, des inconnus avaient pénétré dans un pavillon qu'il possède, 191, rue Verte.

Les malfaiteurs ont emporté différents objets, notamment des costumes, des chemises et des souliers.

Le préjudice causé peut être évalué à environ 10.000 francs.

M. Perney, commissaire de police, et ses inspecteurs, ont procédé aux premières constatations et ont ouvert une enquête.

Le coin des contraventions. — Vanhulle Alexandre, 18 ans, écolier, 47, rue d'Italie, à Roubaix, et Lookveld Pierre, 29 ans, boucher, 16, rue Alexandre-Dubois à Wasquehal, ont fait l'objet d'un procès-verbal pour défaut d'éclairage à cycle à la tombée de la nuit.

— Hottelard Charles, 22 ans, employé, 22, rue de Tunis, à Croix, a fait l'objet d'un procès-verbal pour circulation tardive.

— Wojelekowska Rosalie, épouse Lirdwizak, 37 ans, couturière, 10, boulevard de Belfort, à Roubaix, a fait l'objet d'un procès-verbal pour circulation en bicyclette sur un trottoir réservé aux piétons.

— Masurel Jacques, 68, avenue Gustave-Delory, à Croix, a fait l'objet d'un avertissement taxé pour défaut de camouflage de lumières à son habitation.

WASQUEHAL

En vue de la fête des médaillés du travail. — On sait que la Société des médaillés du travail organise le dimanche 21 novembre, à l'occasion de son 35e anniversaire d'existence, une petite fête qui sera suivie d'un repas qui sera servi ledit jour à 13 h. dans la salle des restaurants de la Filature du Nord et auquel sont invités tous les adhérents. Les sociétaires désireux d'assister au banquet sont priés de se faire connaître à 'avance. A cet effet, une permanence est ouverte à partir de ce jour, café de l'Ecluse, 19, rue Jean-Macé, où un délégué percevra les cotisations et recevra les adhésions au banquet. Il est indispensable de se faire inscrire avant dimanche 14, au siège, où une permanence sera établie de 10 heures à midi.

Les soupes populaires. — L'inscription des bénéficiaires des soupes populaires pour la semaine du 15 au 20 novembre aura lieu ce vendredi, de 14 h. à 15 h. 30, à la salle annexe rue de Roubaix pour le Capreau et la Planche-au-Riez, et samedi, de 8 h. 30 à 11 h. 30, salle des fêtes rue Jean-Macé pour le Centre et le Noir-Bonnet.

In memoriam. — Dimanche 14, à 10 h. 30, un obit sera célébré en l'église St-Nicolas, à la mémoire des soldats morts au cours des deux guerres et des victimes civiles et des membres de la section des A.C. décédés depuis 1918.

A l'Union Mutualiste. — Les sociétaires sont informés que les paiements auront lieu samedi 13, de 16 à 17 h., chez le Président, impasse du Triest, face aux bureaux de la Filature du Nord.

Les repas gratuits à emporter pour les vieillards. — L'inscription des vieillards de 65 ans et plus, démunis de ressources ou dont les ressources sont très réduites pour s'assurer un ravitaillement suffisant aura lieu, pour les repas gratuits à emporter, ce vendredi, de 9 h. à midi, au restaurant de la Filature du Nord, rue Pasteur, pour le Centre et de 14 à 17 h., à la salle annexe rue de Roubaix, pour le Capreau et la Planche-au-Riez. Les bénéficiaires actuels sont avisés qu'ils doivent renouveler leur demande tous les quinze jours.

A l'Amicale Turget du Capreau. — L'Amicale du Capreau rappelle à ses amis et sympathisants qu'elle a versé jusqu'à ce jour la somme de 77 fr. 60 à ses membres prisonniers. Le comité d'entr'aide aux prisonniers de la ville a perçu 1.000 fr. et 3 800 fr. ont été dépensés au profit des enfants des écoles. Aidez-nous à propager cette action et à la rendre plus généreuse encore par l'achat de billets de 421 émis par l'Amicale pour ses prisonniers.

Etat Civil. — Naissances. — Dominique Lepers, 5, impasse Dekeukelaire. — Françoise De Grande, 34, cité St-Gobain.

LYS

Acte de probité. — M. Alfred Deboscher, domicilié à **Touffiers**, 25 rue Irénée Gallet, a trouvé des tickets de pain dans le tramway et s'est empressé de les remettre en notre Mairie où ils furent réclamés par le propriétaire, M. Marceau Leman habitant à Lys, 5 rue Fénelon. Nos plus vives félicitations.

Avis aux contribuables. — Les possesseurs de pianos, chiens et les personnes occupant des domestiques d'intérieur, sont tenus de les déclarer à la Mairie d'urgence (2e guichet).

Les déclarations de non possession et de disparition seront reçues jusqu'au 20 novembre, dernier délai.

Tournée du Contrôleur. — Le Contrôleur des Contributions se tiendra à la disposition des contribuables, mardi 23 novembre, de 15 à 16 h. 30, à la Mairie.

MARCQ-EN-BARŒUL

Vol de vélo. — Plainte est déposée par M. Gustave Vandewalle, demeurant à St-André, rue Thiers, cité Lagrage, 3, pour vol de sa bicyclette commis dans un café, rue J. Guesde, vers 19 h. 30, mardi soir.

Etranger en défaut. — Le nommé Verstraeten Camille, 39 ans, de nationalité belge, mécanicien, demeurant à Marcq-en-Barœul, 11, rue Nationale, a fait l'objet d'un procès-verbal pour défaut de renouvellement de sa carte d'identité dans le délai prescrit.

Des vols. — Des enquêtes sont ouvertes sur plaintes de : Mme Vve Vanpeteghem, née Deleloo Berthe, blanchisseuse, demeurant à Marcq-en-Barœul, 1, cour Caury, pour vol de deux lapins commis au cours de la nuit dans un clapier situé dans la cour de son habitation. Préjudice 400 fr.

— M. Dutranoy Cyrille, mécanicien, de Marcq-en-Barœul, 42, rue Jacquard, pour vol d'un billet de 1.000 fr., commis le 9 novembre, dans le vestiaire du château Blériot, rue du Lazaro à Marcq-en-Barœul où il travaille.

A.C. de Marcq-Centre. — L'Amicale des Combattants du Bourg invite tous ses membres à assister à la messe qui sera célébrée le 14 novembre, à 11 h., en l'église Saint-Vincent, à la mémoire des morts au champ d'honneur, anciens combattants, prisonniers et victimes civiles.

SPORTS

HIPPISME

A l'Hippodrome des Flandres

ENTRAINEMENT LUNDI 15 NOVEMBRE, A 15 h, AU PROFIT DES PRISONNIERS DE GUERRE.

Une certaine activité se manifestait déjà lundi dernier sur la piste de l'Hippodrome du Croisé-Laroche, car un entraînement spécialement réservé à quelques propriétaires drivers avait fait vibrer les amateurs de courses hippiques. Une collecte faite parmi les spectateurs fut versée entre les mains des responsables de la Celsse des Prisonniers de guerre de Marcq-en-Barœul.

Voici les temps enregistrés sur 3.000 mètres : Et ta Sœur, 1.46" ; Derburg, 1'46" 6/10 ; Paris Soir III, 1'47".

Lundi prochain 15 novembre à 15 h. aura lieu une réunion préfectorale, les organisateurs sûrs que par le bel exemple donné par quelques propriétaires et à la demande de plusieurs entraîneurs, offriront aux spectateurs un entraînement public qui mettra aux prises :

1re manche. — Et ta Sœur (J. Meséan) et Ouragan (E. Lafère).

2a manche. — Paris Soir III, Denburg et Imprenable, qui se disputeront âprement la place de vainqueur.

Etant donné l'attrait des deux ameteurs, sans certitude, nous pouvons compter avec Paris Soir III, dont le récente défaite contre Et ta Sœur et Denburg, n'est due qu'à la tactique du driver.

Voici donc le palmarès : Ouragan, à M. Beclet ; Et ta Sœur, à M. L. Couppé ; Paris Soir III à M. A. Veynzère ; Denburg, à M. Duponchelle ; Imprenable, à M. Broutin, distance : 3.300 m. attelé.

Afin de pouvoir disposer largement du temps nécessaire à l'organisation des épreuves, les amateurs possédant des chevaux et désirant de faire une bonne œuvre au profit des Prisonniers, tout en procurant un divertissement honnête et agréable, peuvent écrire à M. Merry, 20, rue de la Gare à *La Madeleine* (Nord).

BOXE

UNE REUNION AMATEURS A TOURCOING

Dimanche 14 novembre, à 15 h., aura lieu dans la vaste salle du 122, boulevard de l'Egalité à Tourcoing, une réunion « Amateurs » organisée par le Boxing-Club Tourquennois, avec le concours des équipes de Courrières, Wezlers et Houplines.

Voici le programme détaillé de cette réunion :

En trois rounds de 3 minutes : M. Picard, 54 kilos, Houplines, contre Debarge, 53 kilos, Courrières ; R. Damman, 54 kil., B.C.T., contre E. Anthimme, 54 kil., Courrières ; R. Devocelle, 65 kil., B.C.T., contre Galinojtis, 64 kil., Courrières ; Maertens, 62 kil., B.C.T., contre Tytkowski, 62 kil., Courrières ; Roger, 60 k., B.C.T., contre Dewaele, 61 kil., B.C.C. Rx ; Formant, 5 Skil., B.C.T., contre Maine, 58 kil., Waziers ; P. Damman, 49 kil., B.C.T., contre Poudrez, 50 k., B.C.C. Rx ; Allemesch, 5 2kil., contre Dupuis, 51 kil., B.C. Waziers.

La location est ouverte au Café du Centre, 2, place de la République ; Café Henri Braye, 137, boulevard de l'Egalité ; Café du Sporteman, place Saint Jacques. Prix des places : Rings, 20 fr. ; premières, 15 fr. ; populaires, 10 fr.

BOURSE DE PARIS

DU 10 NOVEMBRE 1943

Fonds d'Etat Français. — 3 %, 95,30 ; 3 % am., 98,70 ; 4 % 1917, 101,70 ; 4 % 1918, 101,30 ; 5 % 1920, 136,80 ; 4 1/2 % 1932 A, 103,95 ; 4 1/2 % 1932 B, 102,85 ; 3 % 1942, 92,50 ; 3 1/2 % 1942, 98,35 ; Caisse Aut. 5 % 1938, 121,80 ; Obl. Trés. 4 1/2 % 1933, 1,318 ; 4 % 1934, 1,216 ; P. T. T. 4 1/2 % 1929 C/500, 538 ; Obl. Trés. 4 1/2 % 36 B, 141,60 ; Bons Trés. 4 1/2 % 1934, 1,093 ; 4 % 1935, 1,107 ; Caisse, Aut. Teb., 1,031,50.

Crédits Nationaux. — Cr. 1919, 655 ; 1920, 590 ; 1934, 1,157 ; 1935, 1,185.

Actions Françaises. — Bque de Fce, 25,600 ; Compt. Esc., 3,200 ; Crédit Fonc., 8,355 ; Crédit Lyon, 3,360 ; Crédit du N., 701 ; Ste Gle, 3,010 ; Suez act., 47,500 ; Nord, 2,042 ; Train Lille-Rx.-Tg., inc. ; El. et Gaz du Nord, 950 ; Electr. du N., 750 ; Energ. Ind., 3,050 ; Nord Lum., 2,078 ; Thom. Houston, 830 ; Cie Gle Ind. Text., 2,125 ; Le Blan, inc. ; Pérenchies, 2,940 ; St Frères, 1,775 ; Gaz N. E., 1,450 ; Aciéries Longwy, 1,205 ; Micheville, 2,569 ; du Nord, 700 ; Sambre et Meuse, 953 ; Arbel, 2,740 ; Chant. de France, 1,610 ; Constr Nord-France, 2,350 ; Fives-Lille, 1,350 ; Forges N.-E., 1,855 ; Jeumont act., 899 ; parts, 2,906 ; Fco-Belge Mat. Ch. Fer, 10,490 ; Hta. Fourn. P.-à-Mousson, inc. ; Denain-Anzin, 2,620 ; Louvroil Mont., 1,045 ; Métaux, 4,220 ; Peugeot, 1,640 ; Senelle Maubeuge, 2,600 ; Béthune, 3,895 ; Anicha, 3,215 ; Anzin, 2,117 ; Blanzy 4,800 ; Carvin, 3,375 ; Cour., 1,325 ; Dourges, 3,351 ; Escarpelle, 4,470 ; Lens, 1,660 ; Ligny-les-Aire, 375 ; Marles, 1,561 ; Ostricourt, 6,350 ; Vicoigne, 1,460 ; Mokta El Hadid, 15,900 ; Nickel, 3,065 ; Ouenza, 6,760 ; Lilia Bonn. (prior.), 1,310 ; (ord.), 930 ; Air Liquide, 2,855 ; Glaces No. Fce, 5,400 ; Kuhlmann, 2,445 ; Poliet Chausson, 5,106 ; Caout. Indochine, 3,000 ; Cultures Trop., 235 ; Terres Rouges, 1,451.

Valeurs Françaises (Oblig.). — Dép Nord 4 % 1931 oct., inc. ; 4 % 1931, 955 ; 5 % 1935, 1,036 ; 5 1/2 % 1936, 1,067.

TIRAGES FINANCIERS

Ville de Paris 1878. — Le n° 169,642 gagne 100,000 francs. Le n° 184,034 gagne 10,000 francs. Le n° 219,861 gagne 5,000 francs. Dix numéros gagnent chacun 1,000 francs.

Ville de Paris 1932. — Le numéro 808,316 gagne 1 million. Le numéro 1,225,016 gagne 250,000 francs.

Les deux numéros suivants gagnent chacun 100,000 fr. : 46,016 et 433,116.

Les trois numéros suivants gagnent chacun 50,000 francs : 1,133,416, 694,616 et 775,816.

Les huit numéros suivants gagnent chacun 10,000 francs : 484,516, 734,116, 969,216, 1,213,916, 366,216, 243,116, 421,216, 98,816. Vingt-quatre numéros gagnent chacun 5,000 frs.

ÉCHOS ET CARNET

CALENDRIER. — Vendredi 12 novembre 1943. — Soleil : Lever à 7 h. 56. Coucher à 17 h. 13.

Aujourd'hui : Saint-René. — Demain : Saint-Brice.

INFORMATIONS RÉGIONALES

UN « BÉCANIER » BLESSE D'UN COUP DE REVOLVER UN POLICIER DE LIÉVIN

Dans le courant de l'après-midi de mardi vers 15 h. 15, les inspecteurs de police Deleporte et Reuban de Liévin, rencontrèrent un individu, nommé Raymond Delforge, né le 22 février 1924 à Bully-les-Mines, domicilié dans cette commune et soupçonné comme étant l'auteur de plusieurs vols de bicyclettes.

Les policiers interpellèrent l'individu et à un certain moment l'inspecteur Reuban quitta son collègue pour aller interroger les parents de Delforge. Presqu'aussitôt un coup de feu retentit. C'était Delforge qui ayant coulédin sorti un pistolet de sa poche avait fait feu sur l'inspecteur Deleporte. Celui-ci atteint à la cuisse tomba sans connaissance et le malfaiteur en profita pour prendre la fuite dans la direction de Lens. Il est activement recherché.

L'état de l'inspecteur blessé n'inspire aucune inquiétude.

ATTRIBUTION D'ALCOOL aux Planteurs de betteraves

Vichy, 10. — Aux termes d'un texte paru au « Journal Officiel » de ce jour, un contingent maximum de 80.000 hectolitres d'alcool à attribuer aux planteurs de betteraves a été ouvert.

Ce contingent spécial est destiné à assurer :

1° A tout cultivateur ayant souscrit un engagement de betteraves industrielles et possédant un tracteur qu'il pouvait utiliser pour chaque hectare de betteraves ensemencé, 50 litres d'alcool ou son équivalence en carburant auto ou en gaz-oil.

2° A tout cultivateur ayant souscrit un engagement de betteraves industrielles et ne possédant pas de tracteur ou ne pouvant utiliser qu'un tracteur à gazogène, 6 litres d'alcool dénaturé par hectare de betteraves effectivement ensemencé.

Les commissions régionales betteravières établiront les listes de ces cultivateurs.

Les tickets correspondant aux attributions seront remis au groupe spécialisé de la betterave de la région, qui en effectuera la répartition.

Les distributions des quantités de carburant seront faites à partir du 1er novembre 1943.

Retraits de cartes professionnelles

Par arrêtés, M. le Préfet du Nord, Préfet de la Région de Lille a ordonné le retrait des cartes professionnelles délivrées à MM. :

à compter du 15 Octobre 1943 et pour une durée d'un mois : Mme Gentot Marie, marchande de légumes, 95, rue Solférino à Lille.

à compter du 16 Octobre 1943 et pour une durée de trois mois : Lippens Maurice, laitier, 86, rue des Villas ouvrières à *Wasquehal*.

à compter du 1er novembre 1943 et pour une durée d'un mois : Delennoy Rémy, laitier à *Roubaix*. — Sauvage Jules, marchand de bestiaux à *Fourmies*. — Vanrees M., marchand de fruits et légumes, 277, rue de la Mackellerie à *Croix*. — Mirland C., femme Honorez, merchands de légumes, 53, rue de Fâmars à *Valenciennes*. Verstraete A., marchand de légumes, 26, rue de Maubeuge à *Roubaix*. — Vlieghe C., marchand de fruits et légumes, 71, rue Pierre de Roubaix à *Roubaix*. — Coppens Léonie, veuve Riez, marchande de fruits et légumes, 8, rue St-Maurice à *Roubaix*. — Charlat L., marchand de fruits et légumes, 32, Place de la Liberté à *Roubaix*. — Traissac H., marchand de bestiaux, rue de la Pétrie à *Mons-en-Pévèle*. — Lodewyckx P., marchand de légumes, 4, rue St-Gabriel à *Lille*.

à compter du 1er Novembre et pour une durée de trois mois : Vandeuzite Pierre, laitier, 113, rue du Mont-de-Camp à *Lomme*. — Fourmy Marie, laitière, 21, rue de Dérain à *Marcq-en-Barœul*.

Ordre des Architectes

La messe annuelle organisée et fondée pour ses défunts par l'Ordre des Architectes de la Circonscription du Nord aura célébrée samedi 13 novembre, à 11 h., en la Basilique-Cathédrale N.-D. de la Treille, à *Lille*, (Chapelle absidale), avec le concours de la Maîtrise.

Tous les membres et amis de l'Ordre y sont cordialement invités.

AU SECOURS DE CEUX QUI ONT TOUT PERDU...

L'ENTR'AIDE NATIONALE EN FAVEUR DES SINISTRES

S'il est un domaine dans lequel peut s'exercer, en France, à l'heure actuelle, la solidarité nationale, c'est bien celui de l'aide aux sinistrés. Les événements multiplient hélas, chaque jour davantage, les besoins.

A chaque bombardement, les camions du Secours National sont immédiatement sur les lieux pour apporter aux pauvres gens désemparés et sans abri un appui moral et une aide matérielle.

Puis, dans les jours qui suivent, le Secours National achève de reconstituer pour chaque famille, la vestiaire minimum.

Pour vêtir les sinistrés le Secours National a organisé des vestiaires dont les ouvroirs — qui réalisent en outre l'assistance par le travail — confectionnent des vêtements, ou remettent en état après désinfection et nettoyage ceux qui ont été ramassés à domicile ou qui proviennent des échanges. 725 vestiaires existent ainsi en France, dont 108 dans le seul département du Nord.

On aura une idée de l'importance de cette œuvre du vestiaire, lorsque nous aurons dit que pour la ville d'*Hellemmes*, les secours remis en nature, représentent, en valeur 1939, une somme de 1.400.000 francs et pour celle de *Denain*, 600.000 francs, sans compter la vaisselle et le mobilier, fournis par le siège de Paris !

Les dépenses faites pour les sinistrés par la seule délégation du Nord du Secours National s'élèvent pour les douze derniers mois à 9.490.000 fr., pour les secours at bons d'achats, auxquels s'ajoutent le mobilier, linge, vêtements at les prêts aux artisans sinistrés.

Si chacun comprenait toute l'ampleur et la portée de cette action constante du Secours National, personne n'hésiterait plus à s'associer, dans toute la mesure de ses moyens, à cette action, car, vraiment, aider le Secours National à agir, c'est aider la France à revivre...

A la mémoire des morts du 52me Bataillon de Mitrailleurs Motorisé.

Le 19 juin 1940, le commandant Morel, — ancien officier de tir au 43e R.I. — tombait devant Vierzon, à la tête des trois cents survivants de son bataillon du gare du Nord.

C'est à sa mémoire, à celle des morts et à l'intention des prisonniers du 52e Bataillon de mitrailleurs motorisé, que d'anciens camarades de combat feront célébrer, une messe, dimanche 21, à 11 h., en l'église Saint-Michel.

A midi trente, un repas fraternel réunira les anciens et leurs familles.

LA CARTE D'IDENTITÉ

Il a été annoncé que la nouvelle carte d'identité serait établie à partir du 15 novembre, pour certains départements, dont celui de la Somme. Renseignements pris à le Préfecture de police, cette information est prématurée. « La question est à l'étude y déclare-t-on, sans qu'aucune date soit encore fixée. Le service compétent fera connaître, le moment venu, les conditions exactes requises pour l'obtention de cette carte ».